PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrats

Un préavis d'adjudication de contrat est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance, un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Definition du besoin

Le ministère des Femmes et Égalités des Genres Canada a le mandat d'acquérir son propre système numérique de gestion des apprentissages en accord avec les standards GCWeb :

- Norme sur l'accessibilité des sites Web- Canada.ca (tbs-sct.gc.ca)
- Norme sur l'interopérabilité du Web- Canada.ca (tbs-sct.gc.ca)
- Norme sur la facilité d'emploi des sites Web- Canada.ca (tbs-sct.gc.ca)

Le système doit permettre à l'organisation de rencontrer les exigences d'apprentissage du personnel livrant le programme d'une manière qui s'enligne avec les ressources disponibles pour le développement et la délivrance de la formation tout en atténuant les risques connus dans la gestion des affaires de S&C.

- **3. Critères d'évaluation de l'énonce des capacités (exigences essentielles minimales)** Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités que son produit/matériel/système (selon le cas) satisfait aux exigences suivantes :
 - Caractéristiques du système / Le système doit associer ce qui suit avec l'apprenant du GC :
 - o Quelle formation aura lieu
 - Quand la formation aura lieu
 - Qui donnera la formation
 - o Les résultats de tous les tests faits durant la formation
 - Présence à la formation
 - Si la formation a été complétée
 - Services et Soutien
 - Concevoir une solution globale à FEGC
 - o Mettre en place l'environnement de FEGC / Créer les comptes initiaux des utilisateurs
 - o Œuvrer à compléter les configurations avec l'équipe de FEGC et les intégrations requises
 - Accès illimité au programme de formation guidée du fournisseur, aux tutoriels vidéo et aux guides du produit/utilisateur

- Fournir les outils et les ressources afin de soutenir l'Administrateur de FEGC dans le fonctionnement de la plateforme
- Connectivité et paramètres techniques
 - Pourvoir et installer un système qui répond aux besoins de gestion des apprentissages de FEGC
 - o Disponible dans les deux langues officielles
 - o Fournir un système qui synchronisera sur une seule plateforme les exigences d'apprentissage de FEGC et de l'École de la Fonction Publique du Canada (EFPC)
 - La configuration du système, le matériel de cours et la base de données de l'utilisateur doit pouvoir être intégrée dans celle de l'EFPC lorsque cela sera accessible
- Connaissance et Expertise
 - Capacité et preuve via l'EFPC démontrant la conformité avec les standards GCWeb (tel que mentionné plus haut)

4. Applicabilité de l'accord ou des accords commerciaux relatifs à la passation de marché

Ce marché n'est assujetti à aucun accord commercial.

- 5. Ce marché ne sera pas attribué sans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.
- 6. Ce marché n'est pas assujetti à une ou plusieurs ententes sur les revendications territoriales globales.

7. Justification pour le fournisseur sélectionné à l'avance

Brightspace (D2L) est disponible dans les deux langues officielles et est le seul vendeur attitré au Gouvernement Fédéral pour qui sa plateforme d'apprentissage est actuellement utilisée par d'autres ministères du gouvernement du Canada. FEGC (et d'autres ministères du GdC) seront en mesure de synchroniser leurs exigences d'apprentissage avec celle de l'EFPC.

FEGC a pu valider la conformité et l'efficacité du système via des démos de l'environnement Brightspace (D2L) que SATJ lui a présenté. FEGC a également pu observer et tester le fonctionnement des classes/formations de l'environnement Brightspace (D2L) de l'EFPC pour confirmer les caractéristiques du système.

Sous la base de la proposition reçue de la part de D2L et à travers le témoignage partagé par SATJ et l'ÉFPC, FEGC en est arrivé à la conclusion que Brightspace a l'expérience éprouvée et la capacité de fournir les Services et le Soutien nécessaires à FEGC et décrits dans la Section 3 du présent PAC.

L'EFPC a confirmé que leurs modèles de consortium et fédéré Brightspace (D2L) actuellement sous développement serviront d'autres ministères du Gouvernement, incluant FEGC. De plus, D2L Corporation et ses filiales sont la source unique de la plateforme d'apprentissage Brightspace. Enfin, les services de cloud Brightspace sont fournis exclusivement par D2L et ne peuvent être procurés qu'à travers D2L ou ses canaux de partenaires revendeurs agréés.

8. Exception(s) au Règlement sur les marches de l'État

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour ce marché en vertu de la sous-section 6(d) – une seule personne est en mesure d'exécuter le marché. Le fournisseur identifié, D2L Corporation, est le seul à pouvoir répondre à tous les critères identifiés au paragraphe 3 ci-dessus.

9. Droits de propriété intellectuelle

La propriété de toute propriété intellectuelle originale découlant du contrat proposé appartiendra à l'entrepreneur.

10. Période du contrat propose ou date de livraison

Le contrat proposé est d'une durée de 2 ans, du Mars 2022 au 31 mars 2024, avec une option d'un an.

11. Estimation du coût du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, y compris les options, est de 72 688,00 \$ + taxes applicables.

12. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

D2L Corporation

151 Charles Street West, Suite 400

Kitchener, Ontario

N2G 1H6

13. Droit des fournisseurs de presenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des

services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la

personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée

dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences

publiées.

14. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 3 mars 2022 à 10 h (HE)

15. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

Kevin Rodrigues

Conseiller en approvisionnement

Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres

Courrier: kevin.rodrigues@cfc-swc.gc.ca

Téléphone: 343-552-6182